Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_16-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

D N°16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six

Le six mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian COLLIOU, Maire.

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Catherine LAMOUR a été désigné secrétaire de séance.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
27.02.2026	09.03.2026	18	18	18

TARIFS 2026

Les tarifs 2026 ont été étudiés par la Commission Finances le 26 février 2026. Les propositions sont présentées dans le document projet en annexe.

Il sera demandé au Conseil Municipal de valider les tarifs 2026.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_16-DE

COPIE - EDITION -TRANSMISSION DE DOCUMENTS		
	Année 2025	Année 2026
Photocopie documents	0,20	0,20
Photocopie noir & blanc A4	0,20	0,20
Photocopie noir & blanc A4 recto-verso	0,30	0,30
Photocopie couleur A4 exclusivement pour les associations kerlouanaises	1,00	1,00
Photocopie couleur A4 recto-verso exclusivement pour les associations kerlouanaises	1,50	1,50
Photocopie noir & blanc A3	0,40	0,40
Photocopie noir & blanc A3 recto-verso	0,60	0,60
Photocopie couleur A3 exclusivement pour les associations kerlouanaises	1,40	1,40
Photocopie couleur A3 recto verso exclusivement pour les associations kerlouanaises	2,00	2,00
Extrait cadastral noir & blanc A4	0,20	0,20
Extrait cadastral noir & blanc A3	0,40	0,40
Matrice cadastrale A4 / page	0,20	0,20
Télécopie expédiée ou reçue / page	0,20	0,20
Duplicopie A4 exclusivement pour les associations kerlouanaises *	0,00	0,00
Duplicopie A3 exclusivement pour associations kerlouanaises *	0,00	0,00
Gratuité des photocopies (noir & blanc) pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi	0,00	0,00
Communication de documents administratifs (particulier ou association)	0,20	0,20
Plastification de documents exclusivement pour les associations kerlouanaises	1,80	1,80

*gratuité jusqu'à 300 photocopies / an / association (A4 et A3). Puis tarif photocopie en vigueur

LOCATION DE SALLES		
	Année 2025	Année 2026
SALLE AR MOR GLAS		
1 jour (Particuliers Kerlouanais)	132,00	132,00
2 jours (Particuliers Kerlouanais)	198,00	198,00
3 jours (Particuliers Kerlouanais)	275,00	275,00
½ jour (Associations extérieures /Organismes extérieurs – Réunions uniquement)	143,00	143,00
½ jour (Ecoles extérieures / Institutions extérieures)	25,00	25,00
1 jour (Particuliers extérieurs ou Associations/Organismes Extérieurs)	286,00	286,00
2 jours (Particuliers Extérieurs ou Associations/Organismes Extérieurs)	418,00	418,00
3 jours (Particuliers Extérieurs ou Associations/Organismes Extérieurs)	605,00	605,00
Association kerlouanaise	Gratuit	Gratuit
Association kerlouanaise si activités payantes (hors cotisations et participations aux frais d'activités de l'association) ou association extérieure si activité cuisine	25,00 €/séance	25,00 €/séance
Salon / marché / porte ouverte – Associations kerlouanaises	220,00	220,00
Forfait ménage et poubelles (En cas d'utilisation abusive)	200,00	200,00
SALLE POLYVALENTE ETIENNE GUILMOTO		
1 jour (Particuliers Kerlouanais)	198,00	198,00
2 jours (Particuliers Kerlouanais)	253,00	253,00
3 jours (Particuliers Kerlouanais)	330,00	330,00
½ jour (Associations extérieures / Organismes extérieurs – Réunions uniquement)	209,00	209,00
½ jour (Ecoles extérieures / Institutions extérieures)	25,00	25,00
1 jour (Particuliers extérieurs ou Associations/Organismes Extérieurs)	418,00	418,00
2 jours (Particuliers extérieurs ou Associations/Organismes Extérieurs)	528,00	528,00
3 jours (Particuliers extérieurs ou Associations/Organismes Extérieurs)	715,00	715,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_16-DE

Association kerlouanaise	Gratuit	Gratuit
Association kerlouanaise si activités payantes (hors cotisations et participations aux frais d'activités de l'association)	25,00 €/séance	25,00 €/séance
Salon / marché / porte ouverte – Associations kerlouanaises	250,00	250,00
Forfait ménage et poubelles (En cas d'utilisation abusive)	200,00	200,00
SALLE KER DIGEMER		
1 jour (Particuliers Kerlouanais)	66,00	66,00
2 jours (Particuliers Kerlouanais)	132,00	132,00
3 jours (Particuliers Kerlouanais)	165,00	165,00
Cuisine si disponible	44,00	44,00
Association kerlouanaise	Gratuit	Gratuit
Association kerlouanaise si activités payantes (hors cotisations et participations aux frais d'activités de l'association)	25,00 €/séance	25,00 €/séance
½ jour (Associations extérieures / Organismes extérieurs – Réunions uniquement)	77,00	77,00
½ jour (Ecoles extérieures / Institutions extérieures)	25,00	25,00
Forfait ménage et poubelles (En cas d'utilisation abusive)	200,00	200,00
SALLE ASSOCIATIVE DE LANVEUR		
2 jours (Particuliers Kerlouanais) : - Tarif « hiver » : du 1er octobre au 30 avril - Tarif « été » : du 1er mai au 30 septembre **Si besoin de couverts : 15 € par tranche de 50 couverts**	 198,00 180,00	 140,00 120,00
Association kerlouanaise	Gratuit	Gratuit
Association kerlouanaise si activités payantes (hors cotisations et participations aux frais d'activités de l'association)	25,00 €/séance	25,00 €/séance
½ jour (Ecoles extérieures / Institutions extérieures)	25,00	25,00
Forfait ménage et poubelles (En cas d'utilisation abusive)	200,00	200,00
CAFE ENTERREMENT		
Forfait location de salle et de couverts (salle définie selon disponibilités et effectifs)	40,00	40,00
ESPACE BREVALAIRE		
Salle de réunion – Annexe Maison des Associations (par mois)	40,00	40,00
Salle de théâtre - Association kerlouanaise si activités payantes (hors cotisations et participations aux frais d'activités de l'association)	25,00 €/séance	25,00 €/séance
COMPLEXE SPORTIF		
Dojo (par jour) - Association hors Kerlouan	30,00	30,00
½ jour (Ecoles extérieures / Institutions extérieures)	15,00	15,00
POSTE SNSM **(pour une utilisation en lien avec les activités nautiques)**		
Salle de réunion, sanitaires, vestiaires (par jour)	10,00	10,00
½ jour (Ecoles extérieures / Institutions extérieures)	5,00	5,00
EGLISE		
Eglise si but lucratif (par jour ; association ou organisme extérieur au territoire communal)	10 % des bénéfices	10 % des bénéfices

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_16-DE

CHAPELLE		
Chapelle si but lucratif (par jour)	10,00	10,00

LOCATION D'EQUIPEMENTS / DE MATERIEL		
	Année 2025	**Année 2026**
TARIFS PARTICULIERS		
Table (kerlouanais)	2,00	2,00
1 table de 1,50 m + 2 bancs (kerlouanais)	4,00	4,00
Chaise (kerlouanais)	0,50	0,50
Banc (kerlouanais)	1,00	1,00
Barnum	150,00	150,00
Cimaise (en cas de perte)	4,00	4,00
Couverts (par tranche de 60) - Uniquement si location de salle concomitante	15,00	15,00
Sono + Vidéoprojecteur - Uniquement si location de salle concomitante (salle Ar Mor Glas ou Etienne Guilmoto)	80,00	80,00
TARIFS ASSOCIATIONS (kerlouanaises / extérieures organisatrices d'une manifestation exceptionnelle sur le territoire communal)		
Matériel stocké aux services techniques - Percolateur - Plateau repas (300) - Plateau frites avec couvercles - Tente bar 3m*6m avec poids de lestage - Gamelle inox 351 - Gamelle inox 841 - Plancha - Friteuse - Bilig professionnel - Batteur professionnel pour crêpes - Fût à pâte à crêpes (2 bleus + 1 blanc)	Forfait de 20 € par an par association utilisatrice (facturation à la première utilisation)	Forfait par an par association utilisatrice (facturation à la première utilisation) : - Association à but non lucratif = 20,00 € - Autres = 40,00 €
Table		
1 table de 1,50m + 2 bancs		
Banc ou chaise		
Barnum + rampes + câbles		
Barrières		
Grilles d'exposition et cimaises		
Sono		
Vidéoprojecteur		
Jeu de loto		
Cimaises (en cas de perte)	4,00	4,00

PERTE DE COUVERTS DANS LES SALLES : Coût de remplacement		
	Année 2025	**Année 2026**
Cuillère, fourchette, petite cuillère, verre	1,50	1,50
Couteau	4,00	4,00
Assiette et tasse	3,00	3,00
Ustensiles divers : corbeille à pain, saladier, louche, pichet, etc…	6,00	6,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_16-DE

LOCATION DE MATERIEL ROULANT SERVICE TECHNIQUE (Uniquement entre mairies)		
	Année 2025	**Année 2026**
Podium (forfait transport et montage)	260,00	260,00
Nacelle commune CCPL/24h/matériel obligatoirement pris sur place	200,00	200,00

TARIFS HORAIRES		
	Année 2025	**Année 2025**
Heure ouvrier de voirie (toute heure commencée est due) Heure personnel administratif Heure personnel technique	35,00	35,00
Heure tracto-pelle	70,00	70,00
ANIMAUX		
	Année 2025	**Année 2026**
Ramassage petits animaux errants (type chien) – 1er ramassage	40,00	40,00
Ramassage petits animaux errants (type chien) – 2ème ramassage	80,00	80,00
Ramassage petits animaux errants (type chien) – A compter du 3ème ramassage	200,00	200,00
Ramassage gros animaux errants (type cheval) – 1er ramassage	60,00	60,00
Ramassage gros animaux errants (type cheval) – 2ème ramassage	150,00	150,00
Ramassage gros animaux errants (type cheval) – A compter du 3ème ramassage	300,00	300,00

DROITS DE PLACE / D'OCCUPATION		
	Année 2025	**Année 2026**
Marché et autre AOT – été avec électricité de avril à octobre inclus	2,00 €/ml	2,00 €/ml
Marché et autre AOT – été sans électricité de avril à octobre inclus	1,50 €/ml	1,50 €/ml
Marché et autre AOT – hiver avec électricité de novembre à mars inclus	1,50 €/ml	1,50 €/ml
Marché et autre AOT – hiver sans électricité de novembre à mars inclus	1,00 €/ml	1,00 €/ml
Marché – Stand d'informations d'intérêt général / à but non lucratif (3 dimanches maximum / an)	Gratuit (puis tarif commerçant)	Gratuit (puis tarif commerçant)
Pénalité pour installation sans autorisation	5,00 €/ml	5,00 €/ml
Camion magasin	50,00	50,00
Spectacle ambulant	15,00	15,00
Terrasse commerce maximum 10 m² - forfait saison (1er mai au 30 septembre)	50,00	50,00
Droit de mouillage annuel	90,00	90,00
Droit de mouillage de passage (tarif à la journée avec un minimum de 2 jours)	3,00	3,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260306-2026_01_16-DE

DROITS FUNERAIRES		
	Année 2025	Année 2026
Concessions de cimetière		
Simples 15 ans	65,00	65,00
Simples 30 ans	125,00	125,00
Simples 50 ans	210,00	210,00
Doubles 15 ans	130,00	130,00
Doubles 30 ans	250,00	250,00
Doubles 50 ans	420,00	420,00
Espaces cinéraires (Columbarium)		
15 ans	415,00	415,00
30 ans	795,00	795,00
50 ans	1335,00	1335,00
Cave-urne		
15 ans	103,00	103,00
30 ans	206,00	206,00
50 ans	343,00	343,00
Plaques stèle jardin du souvenir	15,00	15,00
Répartition des cendres jardin du souvenir	45,00	45,00

TARIFS CAMPING RUDOLOC		
	Année 2025	**Année 2026**
Par campeur (à partir de 13 ans)	2,80	2,80
Par enfant de 3 à 12 ans	1,50	1,50
Taxe de séjour par campeur de plus de 18 ans	0,22	0,22
Par voiture	2,50	2,50
Par moto/Voiture sans permis (voiturette)/Bateau	1,50	1,50
Par caravane ou toile (3 ou 4 places)	3,00	3,00
Par canadienne (2 places)	1,50	1,50
Camping-car	8,00	8,00
Fourgon aménagé/Van	5,00	5,00
EDF : tarif journalier	2,50	2,50
Douche	1,30	1,30
Garage mort	7,00 € Du 14/07 au 15/08 : 15 €	7,00 € Du 14/07 au 15/08 : 15 €
Caution fiche de branchement	30,00	30,00
Caution badge entrée	10,00	10,00
Jeton pour lave-linge (6 kg)	3,50	3,50
Jeton pour sèche-linge	3,50	3,50
Location de caravanes : voir avec les responsables tarif invité de nuit (occasionnel)	2,70	2,70
Animaux (vaccinés et tatoués)	0,50	0,50
Groupes (Colonie de vacances ou groupe enfants centre aéré : à partir de 8 enfants + accompagnateurs)	3,20	3,20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide les tarifs 2026 actualisés listés ci-dessus. Il est précisé que les tarifs actualisés seront applicables à compter du 1er avril 2026.

Le Maire
Christian COLLIOU